

LE CUIR

Bernard Sol

Mardi 31 janvier 1995

Le cuir -

Nous avons l'habitude de considérer que le cuir est un matériau ordinaire, on dirait de nos jours : « fonctionnel », pourtant, il faut savoir qu'il est fait à partir d'une peau animale et que la confusion qui se fait souvent entre peau et cuir ne devrait pas être faite, car le cuir est une peau qui a été tannée. Lorsque l'on achète une paire de chaussures en peau de lézard on devrait dire qu'elle est en cuir de lézard.

Le cuir est un matériau très particulier, dans le sens où on est assuré qu'il n'y a pas deux peaux semblables à moins de sept milliards d'unités d'une espèce déterminée. Les bovins représentent 2 milliards et demi, les porcs 1 milliard et demi. Par conséquent, on peut se dire que l'article en cuir que l'on possède est pratiquement unique.

Le dessus du cuir s'appelle la **fleur** et l'intérieur s'appelle la **chair**. Il existe actuellement des méthodes qui permettent d'inverser. On présente très souvent, sur certains articles, la chair travaillée comme de la fleur, on peut également imprimer le grain de la fleur sur la chair : le lézard et le crocodile sont des grains d'impression dans 80% des cas. Le grain est un élément de reconnaissance très important du cuir.

* * *

Le tannage -

Le tannage s'opérait à l'aide d'un certain nombre de produits naturels jusqu'au XVIIIème siècle et de produits artificiels depuis la fin du XIXème siècle: les tannins.

Les tannins sont des produits biochimiques que l'on trouve dans un certain nombre de matières dérivées du bois, de certains végétaux (écorces, bois, feuilles, racines, fruits, etc). Lorsque l'on met ces matières tannantes au contact de la peau préalablement préparée, elles pénètrent par osmose dans l'épaisseur de la peau. Une action mécanique se produit, d'une part avec une sorte de cimentation des fibres collagéniques à l'intérieur et, d'autre part, une action chimique très importante, les radicaux libres des produits végétaux tannants se ressoudant aux radicaux libres azotés de la peau. Le problème est d'obtenir, à partir d'un matériau putrescible telle la peau, un matériau imputrescible : le cuir.

Historique -

On pense généralement que le métier de tanneur est l'un des plus anciens, mais on n'a jamais trouvé de matériau en cuir remontant au-delà de 10 000 ans av.J.C., pourtant les archéologues et les chercheurs savent que très probablement, dès que l'homme a maîtrisé le feu, (400 000 ans v.J.C.), il a dû observer que les animaux que l'on faisait rôtir à la broche, et que l'on dépouillait après cuisson se conservaient bien, mais que les peaux que l'on avait dépouillées avant cuisson et que l'on laissait sur les cendres du foyer, se conservaient mieux. L'homme a également observé que sur les lieux de chasse, la peau des animaux dépouillés, laissée au pied des arbres ou dans des marécages, se conservait beaucoup mieux.

Ces observations ont duré des centaines de milliers d'années puisqu'il fallut près de 400 000 ans pour en arriver à maîtriser le passage de la peau au cuir par une opération de tannage appropriée.

On pense, à notre époque, que c'est la chaussure qui a été l'élément déterminant pour la conservation des peaux, alors qu'en fait, c'est la dernière utilisation du cuir, les sandales sont apparues il y a environ 7 000 ans. Auparavant, l'homme avait utilisé les peaux d'abord, puis les cuirs ensuite, pour se vêtir et pour son habitat. Le cuir servait aussi pour les outils, les armes (fronde, catapulte), pour les roues des chars.

En analysant avec les méthodes actuelles les outils en silex utilisés, on a retrouvé des petites parcelles de matériaux et on sait que ces outils ont servi à couper et travailler des peaux. Puis, grâce à une sorte de burin, l'homme a pu faire sauter des éclats dans les os de gros animaux et a fait des aiguilles, ce qui lui a permis de coudre les peaux.

L'homme a tout d'abord constaté que la peau non traitée, se recroqueville. Il a donc cherché à maintenir la peau dans toute sa surface en faisant une opération appelée **cadrage** : il a étalé la peau sur le sol, il a enfoncé des picots sur les bordures de la peau pour la maintenir en extension.

Les premiers hommes à utiliser une forme de tannage sont les Assyriens, les Hittites et les Egyptiens. On n'a actuellement aucune preuve concernant les Chinois. Les Egyptiens ont utilisé des produits non végétaux car il n'y avait que peu de bois utilisable. Ils ont constaté qu'en enfouissant des peaux dans le sable, on obtenait une conservation satisfaisante, on sait aujourd'hui que le sable est un ensemble de particules comportant du silicate d'alumine qui est un produit tannant.

Les Anatoliens maîtrisaient l'art du tannage. Ils tannaient les peaux dans des grands récipients en poterie, ils étaient eux-mêmes potiers et devaient probablement utiliser de très grandes amphores.

Les Hébreux vont également mieux maîtriser le tannage. On le sait par la Bible où il est mentionné que l'Arche d'Alliance était recouverte de peaux de chèvres teintes en rouge, synonyme de puissance. Les Hébreux étaient aidés par les Phéniciens qui ont découvert la teinture pourpre qu'ils ont ensuite transmise en Afrique et en Europe.

En Afrique, on travaille avec le talon ou le genou pour assouplir le cuir. Ce procédé est toujours utilisé et il semblerait qu'il soit le meilleur agent d'assouplissement existant encore actuellement.

Le tannage se pratiquait en disposant les peaux et les matières tannantes en couches successives dans des grandes fosses abreuées d'eau au fur-et-à-mesure que les peaux et les matières montaient jusqu'au bord extérieur de la fosse. L'eau faisait sortir le tannin qui ensuite entrait dans la peau. Il fallait compter environ trois mois pour que le tannin passe dans la peau. Cette opération se faisait dans trois ou quatre fosses successives et on atteignait aisément de douze à quatorze mois pour le tannage d'une seule peau. Il y a encore en France, actuellement, cinq ou six tanneries qui utilisent ce procédé. Dans les tanneries modernes, le travail s'effectue dans d'énormes tonneaux pouvant contenir 15 tonnes de peaux et produits tannants.

Au Moyen-Age, les tanneries étaient installées au bord des rivières et les peaux, attachées à des piquets, étaient plongées dans l'eau. Au rez-de-chaussée de la tannerie, on plongeait les peaux dans des fosses à chaux pour enlever les poils, au premier étage, on travaillait le cuir et dans les étages supérieurs on pratiquait le corroyage et le séchage. Il n'y avait pas de risque de pollution des rivières, car ce n'est que depuis une trentaine d'années que les tannants végétaux ont été remplacés par des produits chimiques toxiques (sels de chrome).

* * *

L'un des problèmes de la tannerie de nos jours est l'utilisation d'un certain nombre de peaux. Depuis 30 ans il y a une convention dite « Convention de Washington », plus ou moins respectée, qui interdit l'utilisation de peaux de certains animaux considérés comme espèces protégées. Le crocodile fait partie de ces espèces, à l'exception des crocodilus Nilus qui dans certaines régions ont été considérés comme suffisamment nombreux pour pouvoir être traités par les tanneurs en quantité très réduite. Dans la mesure où il n'était plus possible d'utiliser les espèces sauvages, on a fait des élevages, en particulier en Asie, à Singapour où on élève des crocodilus Nilus, des iguanes, des pythons.

Autrefois, on utilisait en France, cinq ou six fois plus de cuir qu'aujourd'hui. Il y a jusqu'à 4 000 tanneries en France, il en reste 31. Il y avait près de 1 000 mégisseries (tanneries pour petites peaux), il en reste 150. Avant la guerre, il y avait en France 50 000 bourreliers, selliers, harnacheurs qui travaillaient le cuir, à la campagne en particulier, pour les paysans qui avaient des bêtes, il reste aujourd'hui environ 250 ateliers de selliers-harnacheurs. C'est dire que cette industrie a évolué d'une manière considérable. Au début de siècle l'industrie du cuir était la troisième de France, après les textiles et les forges, utilisant directement ou indirectement un million de personnes.

* * *